

à donner notre avis, la muqueuse du col a été envahie par le gonocoque, nous devons faire toutes réserves relativement à la guérison. Car nul ne peut la promettre avant l'issue de la grossesse. Vouloir l'obtenir quand même serait exposer à l'avortement et à tous les dangers matériels et moraux qu'il peut entraîner.

#### II. — APRÈS LA FIXATION DU JOUR.

Mêmes sujets que dans le cas précédent peuvent avoir besoin de nos conseils, à la veille du mariage, en pleine blennorragie aiguë. Jeune fille, veuve ou divorcée, une femme qui a eu un amant, peut être entraînée à de dangereux adieux, et dans l'ardeur des suprêmes embrassements subir les atteintes du gonocoque ou le réveiller dans son assouplissement. Ce n'est pas en pareil cas, on le comprend, que nous pouvons songer à démolir un mariage, pour l'ordinaire laborieusement échafaudé. L'ajournement n'est pas davantage à notre portée. Il faut le deman-

der, mais notre cliente a trop hâte d'arriver à la mairie pour qu'il puisse en être question sérieusement. Nos efforts seront donc forcément bornés : faire connaître les dangers du mal, prescrire les modificateurs les plus actifs, indiquer les précautions propres à préserver autrui (uriner avant tout rapprochement, multiplier les ablutions et les injections au sublimé, éviter les étreintes prolongées ou répétées). D'autre part, une femme intelligente et bien résolue à ne pas retarder la célébration désirée, saura, s'il le faut, prétexter plus d'un malaise pour se donner le temps d'une quasi-guérison. C'est le meilleur parti à prendre et à conseiller.

#### III. — APRÈS LE MARIAGE.

Il demeure entendu que je laisse de côté toutes les contagions accidentelles ; mais je crois devoir rappeler encore une fois l'attention sur les dangers qu'une domestique impure, une femme de chambre, peut engendrer autour d'elle, dans un cabinet de toilette :